Annulé le : 15/12/2005

Avis Technique 13/00-802

Mortier colle bicomposant C2S E

Colle à carrelage

Adhesives for tiles

Mörtel und Klebstoffe für Fliesen und Platten

fermaflex record

Titulaire : weber et broutin france
Rue de Brie
BP 84
Servon
F-77253 Brie-Comte-Robert Cedex

Tél. : 01 60 62 13 00
Fax : 01 64 05 47 50

Avis Technique non valide

Commission chargée de formuler des Avis Techniques

(arrêté du 2 décembre 1969)

Groupe Spécialisé n° 13

Revêtements carrelages, revêtements muraux et produits connexes

Vu pour enregistrement le 6 novembre 2000

Pour le CSTB : J.-D. Merlet, Directeur Technique

Bulletin des Avis Techniques
n° 416 (janvier-février 2001)

Secrétariat de la commission des Avis Techniques CSTB, 4, avenue du Recteur-Poincaré, 75782 Paris Cedex 16
Tél. : 01 40 50 28 28 - Fax : 01 45 25 61 51 - Internet : www.cstb.fr

Toute représentation ou reproduction de ce document faite sans le consentement du CSTB est illicite. Elle constitue une contrefaçon au sens de la loi du 11 mars 1957. © CSTB 2001

Le Groupe Spécialisé n° 13 « Revêtements carrelages, revêtements muraux et produits connexes » de la commission chargée de formuler des Avis Techniques a examiné le 30 mars 2000 le mortier colle bicomposant fermaflex record présenté par weber & broutin france. Il a formulé sur ce produit, l'Avis Technique ci-après. Cet avis ne vaut que si les fabrications bénéficient d'un certificat de qualification attaché à l'Avis Technique et délivré par le CSTB.

1. Définition succincte

1.1 Description succincte

Mortier colle bicomposant classé C2S E, comprenant :

- un liquide à base de latex synthétique en émulsion aqueuse.
- une poudre à base de ciment, sables et dérivés cellulosiques (poudre de couleur grise ou blanche).

Les composants sont livrés prédosés dans un même emballage, pour être mélangés sur chantier sans ajout d'eau.

Cette colle est destinée à la pose de carreaux céramiques (ou analogues) en revêtement de murs et sols – intérieurs et extérieurs (cf. « Classification des colles à carrelage - Définitions et Spécifications » *Cahiers du CSTB d'octobre 2000*, livraison 413).

1.2 Identification

La marque commerciale, l'identification de l'usine productrice, la date de fabrication du produit, le numéro de lot et le marquage correspondant à la Certification CSTBat sont inscrits sur l'emballage de chaque composant.

2. AVIS

2.1 Domaine d'emploi accepté

Le produit peut être utilisé en murs et sols - intérieurs et extérieurs - comme indiqué à l'article 1 du Dossier Technique.

2.2 Appréciation sur le produit

2.21 Aptitude à l'emploi

Satisfaction aux lois et règlements en vigueur

Dans les lois et règlements en vigueur, il n'y a pas de dispositions spécifiques à l'emploi de ce produit à deux composants.

Adhérence

Compte tenu des résultats d'essais effectués en laboratoire, le collage avec ce système conduit à des performances satisfaisantes, y compris vis-à-vis du retrait et du fluage du support.

Comportement vis-à-vis du passage de l'eau

Un mortier colle ne s'oppose que partiellement à la pénétration de l'eau dans le support. En particulier, il ne peut pas se substituer à un ouvrage d'étanchéité, lorsque celui-ci est requis.

2.22 Durabilité

Dans le cadre du domaine d'emploi sus visé, la durabilité de l'ouvrage peut être appréciée comme :

- analogue à celle des revêtements scellés de manière traditionnelle sur les supports en béton et en mortier base ciment,
- comparable en mur à celle du support ou du revêtement.

2.23 Fabrication

La fabrication fait l'objet d'un contrôle interne systématique du fabricant, régulièrement suivi par le CSTB.

Les produits bénéficiant d'un Certificat valide sont identifiables par la présence du logo CSTBat suivi du numéro de marquage apposé sur les emballages.

2.24 Mise en œuvre

Le collage des carreaux de surface de 2000 à 3600 cm² et des dalles de faible porosité, en façade, implique une reconnaissance et une préparation systématiques du support (cf. § 4.5).

2.3 Cahier des Prescriptions Techniques

2.31 Conditions de fabrication et de contrôle

- Le fabricant est tenu d'exercer sur sa fabrication, un contrôle interne permanent en usine, portant sur les matières premières, les conditions du mélange et le produit fini, conformément au Règlement technique de la Certification CSTBat des colles à carrelage.
- Chaque emballage doit comporter un marquage conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de la Certification CSTBat des colles à carrelage.

2.32 Conditions de mise en œuvre

Le domaine d'emploi et les conditions de mise en œuvre doivent respecter les dispositions prévues pour les mortiers-colles classés C2S dans les documents suivants :

- « Cahier des Prescriptions Techniques pour l'exécution des revêtements muraux intérieurs, en carreaux céramiques (ou analogues) collés au moyen de mortiers-colles et d'adhésifs »,
- « Cahier des Prescriptions Techniques pour l'exécution des revêtements muraux extérieurs en carreaux céramiques ou analogues collés au moyen de mortiers-colles »,
- « Cahier des Prescriptions Techniques pour l'exécution des revêtements de sols intérieurs et extérieurs en carreaux céramiques ou analogues collés au moyen de mortiers-colles »,

Cahiers du CSTB d'octobre 2000 – Livraison 413, complétés comme suit pour la pose en murs extérieurs de carreaux de surface de 2000 à 3600 cm² : les carreaux doivent être appliqués après encollage, sans délais sur le support, puis maintenus en place à l'aide de cales placées dans les joints entre carreaux.

Conclusions

Appréciation globale

Pour les fabrications bénéficiant d'un certificat de qualification, l'utilisation du produit dans le domaine proposé est appréciée favorablement.

Validité

Jusqu'au 30 mars 2007.

Pour le Groupe Spécialisé n° 13
Le Président
C. VERNEAU

Annulé le : 15/12/2005

Dossier Technique
établi par le demandeur

A. Description

1. Principe – Domaine d'emploi

fermaflex record est un mortier colle à 2 composants prédosés, à mélanger sur chantier sans ajout d'eau, présenté sous forme de kit dans un sur-emballage plastique contenant :

- le composant poudre, gris ou blanc, en sac,
- le composant liquide en seau,

classé C2S.

fermaflex record est destiné au collage de carreaux céramiques (y compris les terres cuites), pierres naturelles, en revêtement de murs et sols, intérieurs et extérieurs.

Son domaine d'emploi est celui défini dans les Cahiers des Prescriptions Techniques d'exécution des ouvrages pour les produits classés C2S (*Cahiers du CSTB* d'octobre 2000 – Livraison 413).

2. Matériaux

2.1 Désignation commerciale

Désignation commerciale	Distributeur
fermaflex record	weber et broutin France Rue de Brie Servon BP 84 F-77253 Brie Comte Robert Cedex

2.2 Composant poudre

2.21 Nature des constituants

- Constituants principaux :
  - ciment gris ou blanc CPA CEM I 52,5
  - sables siliceux et calcaires
- Constituants secondaires :
  - dérivés cellulosiques.

2.22 Conditionnement - Stockage

Composant poudre de couleur grise ou blanche en sac de 20 kg 3 plis dont un couché polyéthylène.

Sont indiqués sur les sacs :
- le nom et le poids du produit,
- le centre de production identifié par une lettre P,
- la date de fabrication,
- la référence de fabrication.

Stockage : 12 mois en emballage d'origine fermé à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

2.3 Composant liquide

2.31 Nature des constituants

- Composition :
  Latex synthétique en émulsion aqueuse.

2.32 Conditionnement

Composant liquide de couleur blanche en seau de 5,2 litres.

Sont indiqués sur le sac :
- le nom et le poids du produit,
- le centre de production identifié par une lettre S,
- la date de fabrication,
- la référence de fabrication.

Stockage : 12 mois en emballage d'origine fermé à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

2.4 Conditionnement du kit

Les deux composants sont présentés dans un sur-emballage plastique portant les indications suivantes :

- le mode d'emploi résumé,
- le domaine d'emploi,
- la date de fabrication du composant le plus ancien.

2.5 Identification du produit

Les caractéristiques d'identification sont indiquées pour chaque usine de production sur une fiche spécifique attachée au Certificat relatif à cette usine.

3. Fabrication et contrôles

3.1 Centre de fabrication

Le produit fait l'objet d'un Certificat CSTBat attaché à l'Avis Technique pour chaque centre de fabrication.

3.2 Contrôles

Le fabricant procède à des contrôles internes :

- sur les matières premières,
- en cours de production,
- sur le produit fini.

conformément aux dispositions prévues par le Règlement Technique de la Certification attachée à l'Avis Technique des colles à carrelage.

4. Mise en œuvre

Les conditions générales de mise en œuvre sont celles définies pour un mortier colle classé C2S dans les documents suivants :

- « Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution des revêtements muraux intérieurs en carreaux céramiques ou analogues collés au moyen de mortiers colles et d'adhésifs »,
- « Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution des revêtements muraux extérieurs en carreaux céramiques ou analogues collés au moyen de mortiers colles »,
- « Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution des revêtements de sols intérieurs et extérieurs en carreaux céramiques ou analogues collés au moyen de mortiers colles »,

Cahiers du CSTB d'octobre 2000, livraison 413.

Gâchage des produits - Ouvrabilité de la pâte :

- Gâchage : la poudre contenue dans le sac et le liquide contenu dans le seau sont mélangés (20 kg de poudre pour 5.2 l de liquide).
- Temps de repos : 5 min environ.
- Durée de vie du mélange : 2 heures au moins,
- Temps ouvert pratique sur chantier : 30 min,
- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 15 à 20 min (les carreaux étant posés 10 minutes après étalement de la pâte).

Produits de jointoiement

Dans le cas où il est prévu l'emploi d'un produit spécial pour joints, les produits suivants peuvent être utilisés :

FERMAJOINT	pour des largeurs de joints de 1 mm à 6 mm
FERMAJOINT SOUPLE	Pour des largeurs de joints de 3 mm à 12 mm
FERMAJOINT HR	Pour des largeurs de joints de 2 à 10 mm
TERRALIT F et ARCALINE 2 TF pour les pierres y compris pour celles sensibles aux tâches	Pour des largeurs de joints de 5 à 10 mm

Annulé le : 15/12/2005

Pose en façade d'éléments de grand format > 2000 cm²

On respecte les dispositions du CPT complétées comme suit :

- pour une manipulation aisée et une pose correcte des grands carreaux, utiliser des outils adaptés comme des poignées à ventouses ;
- l'application sur la paroi est faite à la spatule crantée. Immédiatement après l'arrière des carreaux est encollé, puis les carreaux sont appliqués sans délai sur le support ;
- les éléments sont maintenus par des cales rigides placées dans les joints au fur et à mesure de l'avancement (la règle de départ est fixée au support).

B. Résultats expérimentaux

Essais effectués conformément aux modalités données en annexe au Règlement de la Certification CSTBat des colles à carrelage.

C. Références

Lancement de la fabrication : a eu lieu en 1999.

Importance globale des chantiers : 2000 m².

Annulé le : 15/12/2005